

Communiqué de presse

20 décembre 2018

Île-de-France Mobilités investit pour une meilleure propreté du réseau Transilien

Île-de-France Mobilités a fait de la propreté dans les transports une de ses priorités. Dans cette perspective, Valérie Pécresse a appelé à une mobilisation générale de la part des transporteurs pour améliorer la qualité de service et le niveau de satisfaction des voyageurs en renforçant les actions de propreté sur tout le réseau. Après le plan d'actions de la RATP voté en octobre dernier, Île-de-France Mobilités vient de voter le programme d'actions consacré à la propreté proposé par SNCF Transilien.

La propreté des transports du quotidien contribue largement au confort des voyageurs franciliens. Comme le montrent les études de satisfaction menées chaque année, les attentes des Franciliens sont très fortes sur ce plan.

Pour renforcer ce sentiment de propreté dans les gares et les trains, la SNCF mettra en place, dès 2019, les mesures concrètes suivantes :

- **Ajout de toilettes supplémentaires en gares** : le nombre de gares franciliennes équipées de toilettes sera porté à 200, soit 80 gares supplémentaires par rapport au déploiement de toilettes actuellement en cours concernant 120 gares,
- **Coups de propre pour 30 gares** : chaque année 30 gares feront l'objet de travaux de nettoyage conséquents et de remise en état incluant les opérations suivantes : nettoyage haute pression, décapage, polissage de surfaces encrassées et de mobiliers de gare, rafraichissement des peintures, opérations de nettoyage de surfaces vitrées difficiles d'accès et/ou remplacement de parties fortement détériorées, remplacement des luminaires, etc.
- **Application propreté** : généralisation sur toutes les lignes du dispositif de signalisation de défauts de propreté par les voyageurs eux-mêmes. En scannant les QR-Codes visibles dans les rames, le voyageur est alors redirigé vers un site lui permettant de décrire le lieu et le problème constaté en joignant une photo,
- **Le « nudge » pour inciter les voyageurs à participer au maintien de la propreté** : le dispositif d'affichage « nudge » sera expérimenté sur plusieurs sites afin d'encourager les voyageurs à adopter un comportement vertueux en matière de propreté en jetant leurs déchets aux endroits appropriés signalés par exemple.

Ce plan d'actions concrètes représente un investissement annuel de 1,5 million d'euros financé par Île-de-France Mobilités. Il viendra s'ajouter aux 70 millions d'euros que consacre déjà la SNCF (via le contrat Île-de-France Mobilités-SNCF) à la propreté du réseau chaque année.

Contacts presse :

Hélène Duguet / 01 82 53 80 90 / helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr

Sébastien Mabile / 01 47 53 28 42 / Sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr